



ON VOIT ICI un jeune homme de 18 ans, M. Paul Lafontaine, de cette ville, devenu complètement aveugle à cet âge, mais qui a quand même accepté avec beaucoup de courage, cette cruelle épreuve. Le jeune Lafontaine, qui pose en compagnie de M. Maurice Campeau, secrétaire-gérant du bureau local de l'Institut des Aveugles, a perdu la vue à la suite d'une explosion de dynamite. Il est ici photographié au son travail à la Canadian Celanese, et ses patrons n'ont que des éloges à son endroit pour sa compétence au travail. Le service de réadaptation est un des nombreux services disponibles aux aveugles de la région.

Le prolongement de la rue Des Forges réglé?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Il semble bien que le projet dont on parle depuis déjà longtemps, celui du prolongement de la rue des Forges vers le boulevard St-Joseph, sera définitivement réglé à brève échéance. C'est du moins ce qui ressort de la décision prise lundi soir à une séance spéciale du conseil de la cité. Le greffier fut invité à aviser les autorités du Pacifique Canadien que la cité acceptait les plans tels que préparés par la compagnie, pour le prolongement de cette rue en bordure du chemin de fer, du terrain de la vieille arena et de la propriété du Centre d'échats, bien que les menus détails n'aient pas été révélés mais qui font quand même suite à la dernière entrevue avec le C.P.R.

Résultats de Quilles

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Ligue Jeune Commerce — Robert Lemire a roulé le plus haut simple de la semaine dans la Ligue Jeune Commerce, mardi soir, avec une partie de 202. Gaston Carignan a réussi pour sa part le plus haut triple de la soirée, soit un compte de 525.

Dans le classement, le "Epicurien Morin" a porté mainte-

exigées par les autorités ferroviaires pour que le projet soit mené à bon fin, comme par exemple le départ de la cour de rebuts de Schaefer Bros, dont on souhaite la disparition depuis nombre d'années et qui est un des obstacles au prolongement de cette artère.

On se rappelle que des pressions avaient été exercées par plusieurs corps publics pour la réalisation de cet important projet, et que plusieurs rencontres avaient eu lieu entre les autorités municipales et celles du Pacifique Canadien pour en arriver à une solution équitable. Suivant la décision prise lundi soir, il semble que cette rue sise au centre de la ville sera prolongée jusqu'au boulevard St-Joseph très prochainement.

Il restera cependant encore la question du terrain de stationnement que les hommes d'affaires de ce secteur réclament depuis très longtemps, mais que le C.P.R. ne paraît pas vouloir céder sans discussions. Il y aura sans doute en ce qui concerne le prolongement de la rue des Forges.



M. JEAN LABRECQUE était le conférencier invité, au dernier souper du Club d'Administration de Drummondville, lundi soir, à l'hôtel Rodcor. M. Labrecque, surintendant du département de "planning" chez Reynolds Aluminum Co. of Canada, du Cap-de-la-Madeleine, a traité, devant les confrères, du contrôle de la production. Sur la photo, à droite, M. C. Christman, président du Club d'Administration de Drummondville, en compagnie du conférencier.

La Drummond Pulp & Paper passe à la ville qui s'en servira comme garage

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Au cours d'une courte séance spéciale du conseil de ville tenue lundi soir aux lieux

L'ouverture du poste d'essence est étudiée

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La question de l'ouverture d'un poste d'essence à l'intersection du boulevard St-Joseph et de la rue St-Pierre, a donné lieu à un certain polémique entre le propriétaire du terrain, M. Cyrien Hébert et les échevins, lundi soir, lors de la séance spéciale.

M. Hébert se plaignait entre autres du retard apporté par la ville à l'émission du permis de construction, prétendant même que les échevins semblaient vouloir se laisser conduire par un ministre.

M. Hébert faisait évidemment allusion à la déclaration de l'hon. Bernard Pinard, lors de sa causerie samedi dernier, à l'effet que son ministère n'avait pas été avisé par les autorités municipales de leur intention d'accorder un permis de construction pour un poste d'essence aux abords du boulevard St-Joseph qui est régi par une loi provinciale.

Un échevin fit remarquer à M. Hébert que les plans de cette construction venaient à peine de leur être soumis pour étude, mais qu'une réponse définitive lui serait donnée lundi prochain lors de l'assemblée régulière.

Le propriétaire du terrain ajouta même qu'il avait déjà fait des dépenses assez élevées sur ce terrain, et qu'il perdait en plus, plusieurs mois de loyer à cause du retard à émettre le permis de construction et qu'il entendait bien prendre les mesures nécessaires pour accélérer l'émission du permis, puisque d'autres postes de service se sont déjà installés en bordure du boulevard St-Joseph avec l'approbation de la ville.

Cinq points clés assurent un meilleur contrôle productif

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Les cinq points clés, absolument nécessaires pour assurer un meilleur contrôle de la production sont: les commandes urgentes; le tableau de charge des machines; le contrôle des matières premières; les quantités économiques et la cadence.

C'était là le sujet traité par M. Jean Labrecque, surintendant du département de "Planning" de la Reynolds's Aluminum Co. of Canada, du Cap-de-la-Madeleine, devant les membres du Club d'Administration Industrielle de Drummondville, lundi soir à l'hôtel Rodcor.

M. Labrecque remplaçait M. Jean Piché, conférencier invité, mais qui n'avait pu se rendre à Drummondville. M. Labrecque a été présenté par M. Gilles Nadeau, directeur du Club d'Administration Industrielle.

Une dizaine de maires se réunissent pour un souper

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Plusieurs personnalités municipales assisteront ce soir au souper des Assureurs-Vie des comtés de Drummond et Arthabaska au cours duquel les invités entendront un conférencier de marque dans la personne de M. André Lanouette, directeur du service d'urbanisme de la cité de Trois-Rivières, qui traitera d'urbanisme régional, et qui sera présenté par le maire de cette même ville, M. Gérard Dufresne.

Ce souper auquel prendront part une dizaine de maires des municipalités environnantes, sera présidé conjointement par le maire de Drummondville, M. Marcel Marier et par le maire de Victoriaville, M. Paul-A. Poirier, alors que M. François Hébert, président de la section Drummond-Arthabaska, agira comme maître de cérémonie.

Ce sera la première fois qu'une telle manifestation groupant la presque totalité des maires des municipalités environnantes et des notables de chacun de ces endroits, est organisée dans notre cité, et elle cadre bien dans les festivités du 150e anniversaire.

Ecole des Infirmières Les soumissions semblent satisfaire l'architecte

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Les soumissions des entrepreneurs généraux, pour la construction de l'Ecole des Infirmières de Drummondville sont satisfaisantes, aux dires de l'architecte Gérard Malouin, et rencontrent assez bien les prévisions que l'on avait établies quant au coût total de la future école.

En effet, les soumissions générales ont été ouvertes hier après-midi par M. Marcel Gaudette, administrateur de la Corporation de l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville. Quatre entrepreneurs ont soumis des montants de \$2,859,415 à \$2,495,000 alors que le coût de la construction était estimé à environ \$2,500,000.

Soumissionnaires: Deshaies et Raymond, de Drummondville; \$2,710,388; Lucien Vadeboncoeur, de St-Hyacinthe; \$2,544,635; J.G. Fitzpatrick Contracteur, de Montréal; \$2,839,415; M. F. Vigneron Construction, de Québec; \$2,495,000.

Chacune des soumissions ouvertes présentait un bon plan garanti, tel que requis dans la demande de soumissions. M. Gaudette a précisé que l'adjudication du contrat ne se fera toutefois pas avant quelques semaines, soit avant que la question des autres gouvernements ne soit réglée.

De plus, le contrat ne sera pas nécessairement accordé au plus bas soumissionnaire. Chacune des quatre soumissions sera étudiée en détail et devra répondre à toutes les exigences de l'architecture.

Les commandes urgentes

En regard avec l'objectif des systèmes de contrôle de la production, qui est d'organiser la production de manière à ce que l'on produise la marchandise en quantité et qualité requises avec l'équipement approprié pour livraison adéquate, le premier point à considérer, selon le conférencier, est le suivant: la question des commandes urgentes.

"Si la majorité des commandes sont urgentes", déclare M. Labrecque, le motif urgent perd alors de sa signification, et c'est pourquoi la réduction de ce nombre de commandes urgentes est si importante qu'un contrôle doit être établi pour que celles-ci ne dépassent pas 10% du total des commandes."

En conséquence, les industries doivent établir un classement équitable des livraisons de façon à toujours satisfaire le client.

Les matières premières

Le fait de contrôler les matières premières, selon le conférencier, est un système qui donne en tout temps un inventaire perpétuel de la matière première dont peut disposer l'industrie, et évite ainsi plusieurs retards tant dans la production que dans la livraison.

Enfin, après la détermination des quantités économiques d'achat, la cadence de production est la cinquième des points-clés à tenir compte, pour pouvoir réussir une planification qui soit valable. La cadence de production permet au département des ventes de l'industrie de pouvoir se fier à une cadence de livraison; elle donne au département de planification une meilleure vue des disponibilités de production, et permet enfin au département de la production de mieux agencer le travail du personnel avec le matériel disponible et les machines.

Desautels et Dionne ont une forte avance en tête

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Après 16 parties disputées cette saison, le "Legion Canadienne" domine toujours le classement de la Ligue des Collets Blancs, section "A", avec une fiche de 23 points, soit 14 de plus que le "Duchessieu et Fils" en deuxième place.

Le gardien de buts du "Legion" André Beaudoin, est de loin celui qui a conservé la meilleure moyenne jusqu'ici avec 3.69 points par partie. Chez les compteurs, Jacques Desautels a accumulé jusqu'ici un total de 86 points, 6 de plus que son compatriote Richard Dionne. Desautels a compté 30 buts et fourni 26 assistances. Dionne a pour sa part marqué 31 francs but et il domine dans ce domaine.

Classement	G	P	N	Pts
Legion Canadienne	12	0	23	
Duchessieu et Fils	6	8	24	
Heraus Thibodeau	6	9	13	
Brasserie Dow	4	11	9	
Compteurs	B	A	Pts	

La ville investira-t-elle \$40,000 à l'aéroport?

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — L'échevin Philippe Bernier, pilote-instructeur, qui sera le conférencier invité au souper du club Richelieu demain soir au Manoir Drummond et qui traitera du "torpillage au nord de l'Atlantique", vient de faire connaître les avantages que retire la cité de Drummondville de son aéroport situé à St-Nicéphore. Cet aéroport municipal est l'un des rares dans la province où l'aérotissage sur terre et sur eau est officiellement reconnu par les autorités de l'aviation.

Les membres du conseil de la cité sont parfaitement conscients de l'importance pour la ville d'investir encore davantage dans ce service aéronautique qui sera de nature à attirer un grand nombre de visiteurs dans notre ville lors de l'Exposition universelle de Montréal en 1967. La ville a investi jusqu'ici un montant de \$60,000, mais il suffirait de consentir un montant additionnel de \$40,000 au cours des prochaines années pour bénéficier d'une subvention fédérale de \$100,000 qui représente la moitié du coût de l'aéroport municipal actuel.

La piste nautique actuelle s'étend sur une surface de 10,000 pieds, alors que la piste terrestre couvre une superficie de 3,800 pieds de long par 150 de large. De plus, notre aéroport municipal assure le service des douanes depuis quelques années et dispose même de nouveaux locaux.

Il serait donc avantageux pour la cité d'investir cette différence d'argent pour obtenir une subvention fédérale, par suite de l'intérêt toujours constant que manifestent les adhérents pour l'aviation, puisque l'on en compte présentement 250 qui sont gradés.

Il suffirait pour l'instant de payer la piste actuelle et d'assurer un éclairage plus adéquat, en vue d'attirer chez nous un plus grand nombre d'aviateurs, puisque notre aéroport municipal est maintenant reconnu officiellement par le ministère des Transports aériens et qu'il figure, avantageusement dans le "Canada Air Pilot", une revue à l'intention des professionnels de l'aviation.

Tableau de charge

Un outil devenu nécessaire à cette planification qu'est le contrôle de la production est certes le tableau de charge des machines (loading board), qui permet, selon M. Labrecque, de pouvoir déterminer quand la marchandise commandée peut être produite.

Le conférencier a présenté aux membres du Club d'Administration Industrielle quelques tableaux comparatifs visant à illustrer l'importance de bien établir un système de "loading" qui soit réellement efficace.

Noël Therrien est délogé par Jean-Guy Bergeron

DRUMMONDVILLE (C.M.) — A l'heure des quilles de la salle Champion, dimanche après-midi, le champion de 4 semaines, Noël Therrien a été délogé par le quilleur Jean-Guy Bergeron. Therrien qui avait remporté la victoire au cours de ses 4 matchs précédents à l'heure des quilles, a baissé pavillon devant Bergeron, en ratant une importante réserve au dernier carreau de la troisième partie.

Le vainqueur Jean-Guy Bergeron a roulé des simples de 129, 193 et 165 pour présenter un triple de 487, ainsi qu'une chaîne remontrée.

Par ailleurs, M. Roger Beoit a été élu président de la section des jeunes et M. Claude Morin fut élu à la vice-présidence.

Le club Loisirs St-Pierre domine dans tous les domaines individuels

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Le "Loisirs St-Pierre" de la Ligue de Hockey des Collets Blancs, section "B", domine dans tous les domaines. En plus de détenir la première position avec un total de 25 points, soit 10 de plus que le "Dionne et Fils" en deuxième place, le "Loisirs" revendique l'honneur d'avoir le meilleur gardien de buts de la ligue et le meilleur compteurs.

En effet, les gardiens de buts du "Loisirs", soit le gardien régulier Yvon Guillemette, et les substitués Richard Gélinas et Gilles Leclerc, qui ont joué chacun une partie devant la cage des meneurs de la ligue, conservent une excellente moyenne de 3.00 points par partie.

Chez les compteurs, Denis Girard, du "Loisirs St-Pierre", domine la ligue avec une fiche de 20 points, soit 20 buts et 15 assistances. Girard est celui qui a marqué le plus de francs buts, soit 20. Richard Gélinas,

Résultats de dards

DRUMMONDVILLE (C.M.) — Section hommes

Lors des parties disputées lundi soir à la salle de la Legion Canadienne, l'équipe "Molton" a défait l'équipe "Hains et Fils" au compte de 5 à 1, alors que René Provencher se signala pour les gagnants et que M. Robert était le meilleur des perdants.

L'équipe "Albos" a eu raison du "Legion Social" au compte de 3 à 1. D. Lafond a été le meilleur des vainqueurs et R. Arseneault a bien joué pour les perdants. Dans une troisième partie, l'équipe "O'Keefe" et l'équipe "Atelier Roger", ont annulé au compte de 3 à 3. Claude Houle a bien fait pour

Réélection en bloc à l'Association libérale

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Lors des récentes élections de l'Association libérale tenue à St-Félix de Kingsey, tous les membres de cette section du comté de Drummond ont été réélus par acclamation. Ce sont MM Paul Belisle, président; Maurice Lebel, vice-président et Camille Bernier, Lionel Morin et Earl Blanchette, chef de polls. Le secrétaire sera désigné lors d'une prochaine réunion.

Par ailleurs, M. Roger Beoit a été élu président de la section des jeunes et M. Claude Morin fut élu à la vice-présidence.

Gardiens de buts

J	PC	Moy.
Y. Guillemette	14	45 3.21
R. Gélinas	1	1 1.00
G. Leclerc	1	2 2.00
J.G. Laramee	1	6 6.00
L. St-Pierre	16	48 3.00
G. Côté	11	62 5.73
J. Provencher	2	9 3.00
G. Gélinas	1	5 5.00
Y. Bourgault	1	6 6.00
Tot.: N American	16	83 5.19
R. Gélinas	4	19 4.75
S. Boudreau	4	28 6.50
R. Laramee	3	18 6.00
J.G. Tandif	1	0 0.00
P. Gauthier	1	3 3.00
C. Bergeron	1	5 5.00
D. Gélinas	1	7 7.00
P. Langlais	1	7 7.00
Tot.: Dion et Fils	16	85 5.31
P.-E. Tellier	11	64 5.82
L. Leclerc	1	2 2.00
J. Arseneault	1	2 2.00
P. Côté	1	4 4.00
S. Boudreau	1	6 6.00
D. Savoy	1	8 8.00
Tot.: Banques	16	86 5.38

Au "Petit déjeuner"

Le Nouvelliste vous dit

Bonjour!

Recevez-le aujourd'hui en signalant:

le nouvelliste

383, rue Hériot Drummondville | 257-A, rue Notre-Dame Victoriaville

Tél: GR 2-3281 | Tél: 758-8555



UNE CEREMONIE speciale avait lieu a l'occasion du dévoilement du nouveau drapeau canadien a l'hotel de ville de Princeville. Jeunes et adultes faisaient partie du groupe qui a assiste a cette manifestation au cours de laquelle on a hissé le drapeau blanc a feuille d'érable.

(Photo Studio Roberge & Fontaine) rouge au mât en face de l'hotel de ville. Dans l'ordre habituel, sur la photo, M. le maire J.-Maurice Talbot, M. Georges Crête, secrétaire du conseil de ville, et M. Gaston Cloutier, chef de police. La cérémonie s'est terminée par l'hymne "O Canada".

Trois contrats totalisant \$686,000 ac cordés

Nouveau procédé de traitement des eaux

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le conseil de ville de Victoria-

Les feux de forêt allumés de plus en plus par des enfants

OTTAWA (PC) — Les membres du comité conjoint de prévention contre les incendies forestiers du Conseil national de recherches ont constaté jeudi que les feux de forêts sont de plus en plus l'oeuvre d'enfants.

Selon certains de ces membres, des films en couleurs sur des incendies présentés aux jeunes seraient à l'origine de cette augmentation.

L'usine Rubin Bros. a coûté \$585,634 à la ville à date

VICTORIANVILLE (R.L.) — Après l'acceptation du rapport des séances du 1er et du 2 février, il y eut lecture des comptes de janvier 1965. L'échevin Pénin proposa l'acceptation de ces comptes qui se chiffraient à \$34,999.55.

Le conseil a voté un montant de \$25, au comité provincial de sécurité routière qui avait sollicité une annonce à la ville.

Le greffier de la ville, Me René Crochetier, a lu l'estimation No 4 de François Bourgeois-Lévesque relativement à la construction de l'usine Rubin Brothers.

Il y eut deuxième lecture du règlement 171 N.S. Ce règlement stipule que le prix de \$1.25 que payait la ville à un entrepreneur pour le ramassage des cheminées sera majoré à \$1.50.

Poste important confié à M. Georges-E. Patry

VICTORIANVILLE (R.L.) — Tous les travailleurs du meuble dont le syndicat est affilié à la Fédération du Bois Ouvrier, ont appris avec beaucoup de joie la nomination de M. Georges-Etienne Patry, au poste de conseiller technique à la Fédération du Bois Ouvrier.

Cette nouvelle est d'autant plus intéressante du fait que le Conseil central de Victoriaville se trouve dans le centre de la principale zone de rabotage du Québec. Pour cette raison, les travailleurs du Syndicat du Meuble de Victoriaville ont

ville s'est réuni pour une assemblée spéciale, hier après-midi à 5 heures, afin d'accorder un important contrat concernant les travaux d'agrandissement et d'amélioration de la centrale de traitement d'eau de la ville de Victoriaville. Le conseil a décidé de rejeter le système conventionnel pour adopter le système "Micro-Floc".

Ce système nouveau serait à la base de charbon de bois et apporterait un rendement supérieur pour le traitement des eaux. En l'absence du maire Poirier, les échevins présents ont donc rejeté les soumissions pour le système conventionnel pour accepter la plus basse soumission pour le système "Micro-Floc".

Secondé par l'échevin Jean-Paul Nadeau, l'échevin Emilio Patry a donc proposé que le contrat pour l'entreprise générale soit accordé à J.-Robert Noël Inc. Suivant sa soumission pour la "variante B" au montant de \$380,135 et selon les plans et devis des ingénieurs Martel Ricard et Roy, que le contrat pour la partie mécanique soit accordé à Francis Hankin Ltd. Suivant sa soumission pour variante "B" au montant de \$206,810 et selon les

plans et devis des ingénieurs Martel Ricard et Roy et enfin que le contrat pour la partie des appareils décrits au chapitre 36 des devis soit accordé à Power Plant Supply Co., division F. Hopkins Limited, suivant sa soumission pour la variante "B" au montant de \$99,369 et selon les plans et devis des ingénieurs. Le tout conditionnellement à l'acceptation des plans et devis par la Régie des Eaux suivant les normes et restrictions imposées par les ingénieurs - conseil Martel Ricard et Roy et, sujet aux approbations requises par la loi particulièrement celle du ministère des Affaires municipales et de la Commission municipale de Québec du règlement 158 décrétant les

travaux. La firme Community Enterprise Ltd avait fait une soumission de \$441,135 pour le système Micro-Floc. Enfin, pour la partie mécanique, la firme Simco Québec Inc., avait également soumissionné mais plus haut que Power Plant Supply Contractors Ltd.

Victoriaville relativement à l'achat d'un lot. Le conseil de ville a aussi passé une résolution visant à payer la somme de \$200 à M. Henri Letourneau pour défrayer le coût de cadastre fait au développement Bourbeau.

Cet engagement avait été pris par le conseil qui a précédé celui que nous avons actuellement.

L'échevin Albert Leduc a soumis un avis de motion afin d'amender le règlement qui se rapporte aux espaces de stationnement que la ville accorde aux postes de taxi de la ville. Cet avis de motion faisait suite à une demande d'espace à la ville par un nouveau poste de taxi, soit le Taxi Royal.

Le club de hockey des policiers et pompiers de Victoriaville a défait l'équipe de C.F.T.M.-T.V. par le compte de 10 à 6, au Centre, dimanche soir. Le président de l'Association des Policiers et des Pompiers de Victoriaville s'est dit heureux de l'assistance enregistrée à la joute. Il regrette cependant avoir déçu plusieurs spectateurs, du fait que plusieurs artistes ne se sont pas rendus à Victoriaville comme ils l'avaient promis.

M. Jacques Pellerin, président de l'Association provinciale des Voyageurs catholiques (section Victoriaville), s'est dit très enchanté du succès remporté par le sleigh-ride organisé samedi soir. D'autres activités intéressantes sont au programme de l'A.P.C.V. locale. Il y aura, entre autres, une partie de sucre, une soirée à la Fête des Mères et des déjeuners-causeries.

Jean-Claude Marcotte, le solide joueur de défense des Bruins de Victoriaville, n'a pas joué à Sorel, dimanche après-midi, et sera deux autres joutes sans jouer. Marcotte purge présentement une suspension de trois joutes, à la suite d'un incident qu'il a eu avec l'arbitre Marcel Vaillancourt, vendredi dernier, à Thérèse-Mines. Marcotte, comme nous l'avons vu, a retenu le gilet de Vaillancourt et ce dernier n'a pas pris ce geste.

M. André Flamand, agronome classificateur et propagandiste pour le ministère fédéral de l'Agriculture, a établi ses bureaux à sa résidence privée, avenue St-Charles, à Princeville. Ses bureaux étaient auparavant situés dans l'édifice des Postes à Plessisville.

La formation d'un bureau de direction est une autre étape qui a été franchie à la Fanfare de Princeville. C'est M. Romeo Côté qui en a été élu président, tandis que le vice-président est Me Jules Bellavance, et la secrétaire est Mme Georges-P. Nadeau. M. Jean-Roch Gauthier a été choisi comme directeur musical de la Fanfare.

A la fabrique de Princeville, les dépenses se sont élevées à \$47,200 pour l'année 1964. Les principales dépenses ont été la dernière étape au programme de la pose de verrières, un nouveau système d'éclairage et un tapis pour le chœur. C'est le marquillier sortant de charge, M. Antonio Sévigny, qui a donné ces résultats.

M. Jean Vézina prononça une conférence-éclair au dernier souper du club Richelieu de Victoriaville, le 14. M. Vézina a été délégué, il y a quelques semaines, pour faire partie d'une mission commerciale canadienne.

Le conférencier raconta son voyage en Europe et donna des précisions sur quelques-unes des usines françaises qu'il a eu l'occasion de visiter.

Le hissement du drapeau canadien sur l'édifice des Postes s'est fait sans tambour ni trompette, lundi après-midi, à Victoriaville.

Le maître de Poste, M. Pierre Daigle, n'était même pas présent et c'est un employé du bureau qui procéda au changement de l'Union Jack pour l'Unionifolié.

Le rôle des banques en est un qui est réellement social — M. Boutet

VICTORIANVILLE (R.L.) — M. Alexandre Boutet, surintendant de la Banque Canadienne Nationale pour le district de Québec, était le conférencier invité au dernier souper Richelieu. M. Robert Caron présenta le conférencier qui fut remercié par M. Jérôme Lachance.

Ces paroles ont été prononcées aux employés de la Banque d'Italie, le 25 avril 1950, par lui-même que Sa Sainteté Pie XII. Le surintendant de la Banque Canadienne Nationale a donc conclu en disant que c'était cette mission telle que décrite par Pie XII que les banques canadiennes s'efforcent de remplir, car elles se rendaient bien compte que leur rôle était un rôle éminentment social.

En l'absence du président Armand St-Pierre, c'est le vice-président Paul Gendron, qui présidait la rencontre de lundi. Le prochain conférencier sera M. Gaston Bissonnette et ce dernier parlera des auto-neige.

Le greffier de la ville, Me René Crochetier, a lu l'estimation No 4 de François Bourgeois-Lévesque relativement à la construction de l'usine Rubin Brothers. On sait que la ville paie l'entrepreneur Bourgeois-Lévesque à mesure que progressent les travaux. Cette estimation numéro 4 se chiffre à \$116,204.58, ce qui fait que la ville à la date, déboursé à la firme Bourgeois-Lévesque une somme totale de \$385,634.39 depuis que les travaux ont débuté.

Il y eut deuxième lecture du règlement 171 N.S. Ce règlement stipule que le prix de \$1.25 que payait la ville à un entrepreneur pour le ramassage des cheminées sera majoré à \$1.50.

Le procureur de la ville Me Laurent Troitier, a appris aux membres du conseil que le jugement de la ville contre le Trust Général du Canada avait été rendu et que le Trust était condamné à payer une somme de \$40 à la ville. On sait que le conseil a demandé à plusieurs reprises au Trust général du Canada de démolir une bâtisse de la Eastern Furniture parce que le mauvais état de la bâtisse constituait un danger public pour les passants.

Suivant le rapport de l'ingénieur Audet, il fut accepté que l'on remplacerait 7 lampes de 1,000 lumens par 6 et 4,000 lumens sur la rue Albert, entre la rue Notre-Dame-Ouest et l'Avenue du Collège.

Sur une proposition de l'échevin Nadeau, secondée par l'échevin Patry, l'on passa une résolution autorisant la ville à emprunter temporairement la somme de \$14,000 en attendant le produit de la vente des obligations du règlement 169 N.S. le tout suivant l'autorisation de la Commission municipale de Québec en date du 9 février 1965.

L'on passa également une résolution autorisant le maire et le greffier à signer le contrat à intervenir entre Dame Anita Letourneau et la ville de Victoriaville.

fin de la cédule régulière et que l'on n'avait encore rien de défini quand à la marche que suivront les séries éliminatoires. Enfin, Denis Paris attribue quelque peu la démission de son équipe à la non-compléteness des arbitres. Paris a expliqué que les officiels engagés par la Ligue Commerciale arbitrent dans plusieurs autres ligues et de ce fait, mélangent les règlements des autres ligues à ceux de la Ligue Commerciale qui comme on le sait, suit les règles du jeu olympique.

La Ligue Commerciale qui en est à sa première année d'opération a connu un début de saison chancelant, mais semble connaître actuellement une popularité qui s'intensifie à toutes les semaines. Avec la démission des professeurs, la Ligue Commerciale devra donc opérer désormais à 5 clubs. L'équipe de Professeurs occupe présentement la deuxième place au circuit Laurin, à quelques points seulement du puissant Ducharme & Frères.

La direction de la Ligue devait recevoir hier la démission écrite de l'équipe des Professeurs.

ment possible le règlement des comptes, les échanges, le commerce entre l'Etat et les organismes privés et, en un mot, toute la vie économique d'un peuple, établie en quelque sorte un régulateur qui aide à surmonter les périodes difficiles sans courir à la catastrophe.

Les paroles ont été prononcées aux employés de la Banque d'Italie, le 25 avril 1950, par lui-même que Sa Sainteté Pie XII. Le surintendant de la Banque Canadienne Nationale a donc conclu en disant que c'était cette mission telle que décrite par Pie XII que les banques canadiennes s'efforcent de remplir, car elles se rendaient bien compte que leur rôle était un rôle éminentment social.



LE CONFERENCIER INVITE au dernier souper Richelieu était M. Alexandre Boutet, de Québec, surintendant de la Banque Canadienne Nationale pour le district de Québec. M. Boutet avait intitulé son exposé: Revision de la loi sur la banque. Sur la photo, nous reconnaissons MM. Alexandre Boutet et Paul Gendron qui présidait le souper.

Poste important confié à M. Georges-E. Patry

VICTORIANVILLE (R.L.) — Tous les travailleurs du meuble dont le syndicat est affilié à la Fédération du Bois Ouvrier, ont appris avec beaucoup de joie la nomination de M. Georges-Etienne Patry, au poste de conseiller technique à la Fédération du Bois Ouvrier.

Cette nouvelle est d'autant plus intéressante du fait que le Conseil central de Victoriaville se trouve dans le centre de la principale zone de rabotage du Québec. Pour cette raison, les travailleurs du Syndicat du Meuble de Victoriaville ont

accueilli cette heureuse nouvelle, non pas seulement avec joie, mais aussi avec beaucoup d'orgueil. M. Georges-Etienne Patry est un travailleur du meuble depuis plus de 20 ans et il a toujours fait partie de son syndicat et en fut même président plusieurs années.

Tous les travailleurs du meuble apprécient la fougue de M. Patry, son dévouement au sein de son syndicat. Tous savent que M. Patry est un homme compréhensif, qui sait user de tact et de diplomatie dans les moments difficiles. Son jugement n'a jamais flanché lorsqu'il eut à résoudre des conflits syndicaux et il a toujours su imposer le respect d'un seul regard.

Une partie de hockey aura lieu entre les artistes du canal 7 et une équipe-étoile de Victoriaville, dimanche prochain au Centre Sportif Jean-Béliveau. Cette partie de hockey est organisée au profit de l'O.T.J. de Victoriaville. L'équipe locale est composée de joueurs évoluant présentement dans trois circuits différents, soit la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francs, la ligue commerciale et le club juvénile de l'O.T.J. Le président de l'organisation de cette partie de hockey est M. Fernand Monfette et ce dernier nous a remis les noms des joueurs qui formeront le club local.

Ce sont, gardiens de buts: Denis Poudrier et Michel Beauchesne; défenses: Me Bernard Gratton, Adonai Dion, René Perreault, Roger Béliveau; avant: Alfred Charland, René Poirier, Gilbert Marchand, Bertrand Poudrier, Jean Laurin, Michel Roux, Michel Pépin, Jean Boivin, Jacques Mailhot, Marcel Lavigne; instructeur: Michel Gagné.

LES RESPONSABLES Chez les grandes les travaux ont été sous la direction générale de la Rév. Sr. Aline du Divin Cœur. Pour les jeunes, c'est Mlle Francine Thiboutot, institutrice, qui était en charge du groupe. Une vingtaine de responsables, recrutés parmi les élèves, ont dirigé le travail des participants.

Exposés de différents aspects de l'organisation scolaire

PRINCEVILLE (G.A.B.) — La collaboration créant un lien d'amitié entre éducateurs et élèves est un gage de succès dans les études.

Telle est la conclusion tirée à la fin de la semaine de la Jeunesse Etudiante Catholique à l'école secondaire Ste-Marie de Princeville. Dans un "panel" qui a mis fin aux semaines d'études par des commissions formées dans chaque classe, professeurs et élèves ont exprimé leurs points de vue sur différents aspects de l'organisation du système scolaire.

ACTIVITES Des commissions, au nombre de trois dans chacune des classes de 8, 9, 10 et 11e années, ont tenu des séances d'études

Démission de l'équipe des Professeurs de la ligue

VICTORIANVILLE (R.L.) — L'équipe de hockey des professeurs qui fait partie de la Ligue Commerciale, du président Jean Laurin, a pris la décision hier de se retirer de la ligue.

L'instructeur Denis Paris nous a déclaré qu'il y a quelques semaines son équipe avait menacé la ligue de se retirer à cause d'un manque d'organisation de la ligue en général. Il a continué en disant que cette fois-ci, son club ne voulait pas recommencer encore à menacer la ligue de démissionner, mais démissionnait purement et simplement.

L'instructeur-gérant des professeurs a donné encore comme principale raison de la démission de son équipe, le manque d'organisation de la ligue. Paris a déclaré que les professeurs réclamaient une assemblée de la ligue depuis plus d'un mois et demi, mais que toujours, l'on remettait à plus tard cette assemblée. L'instructeur des professeurs a continué en disant que l'on avait déjà traité la cédule de la ligue trois fois au cours de la saison. Il a aussi déclaré que l'on n'était parvenu à la toute

Equipe-étoile contre les artistes

VICTORIANVILLE (R.L.) — Une partie de hockey aura lieu entre les artistes du canal 7 et une équipe-étoile de Victoriaville, dimanche prochain au Centre Sportif Jean-Béliveau. Cette partie de hockey est organisée au profit de l'O.T.J. de Victoriaville. L'équipe locale est composée de joueurs évoluant présentement dans trois circuits différents, soit la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francs, la ligue commerciale et le club juvénile de l'O.T.J. Le président de l'organisation de cette partie de hockey est M. Fernand Monfette et ce dernier nous a remis les noms des joueurs qui formeront le club local.

Ce sont, gardiens de buts: Denis Poudrier et Michel Beauchesne; défenses: Me Bernard Gratton, Adonai Dion, René Perreault, Roger Béliveau; avant: Alfred Charland, René Poirier, Gilbert Marchand, Bertrand Poudrier, Jean Laurin, Michel Roux, Michel Pépin, Jean Boivin, Jacques Mailhot, Marcel Lavigne; instructeur: Michel Gagné.

LES RESPONSABLES Chez les grandes les travaux ont été sous la direction générale de la Rév. Sr. Aline du Divin Cœur. Pour les jeunes, c'est Mlle Francine Thiboutot, institutrice, qui était en charge du groupe. Une vingtaine de responsables, recrutés parmi les élèves, ont dirigé le travail des participants.

Le Ducharme et Frères déclassé le Gagné Autos 11 à 2

VICTORIANVILLE (R.L.) — Dans la première joute d'un programme double présenté au Centre Jean-Béliveau, le Ducharme & Frères de St-Albert, de la ligue commerciale, a défait l'équipe du Gagné Autos au compte de 11-2.

Real Boisvert a mené l'attaque des vainqueurs en complétant un tour du chapeau en plus de récolter trois assistances sur les autres buts des siens. Béliveau s'est également distingué en comptant à deux reprises en plus de participer à 4 autres filets. Fleurent a également marqué deux buts, en plus de participer à un autre. Les autres compteurs du Ducharme & Frères furent Arseneault, Boucher, Trepanier et Grouin.

Michel Roux, marqua les deux buts des perdants. La joute ne fut pas rude et l'arbitre Gauthier infligea seulement 7 punitions mineures. Avec cette victoire, la puissante équipe de St-Albert a consolidé son avance en première place de la ligue commerciale.

Dans la seconde joute au programme, l'équipe Auger & Fils vainquit la Pharmacie Laurent en marquant un but à la toute dernière seconde de la partie. Poirier a compté ce but, sur une assistance de Lavigne.

L'étoile de la rencontre a été Yvan Lavigne qui a compté 3 buts pour le Auger, en plus de récolter deux assistances. Gagné et Labbé furent les autres pointeurs des gagnants. Fournier et Rousseau marquèrent chacun deux buts pour la Pharmacie Laurent et l'autre compteur fut Raymond Sévigny.

L'arbitre de la joute décerna 13 punitions mineures, soit 7 au Auger & Fils et 6 à la Pharmacie Laurent.

la commodité et... repas appétissants pour les enfants

Plus de 30 manières pratiques de maintenir l'appétit de votre enfant. Les aliments Gerber pour enfants facilitent l'établissement de menus qui tenteront même un enfant "peu intéressé" à la nourriture. Premièrement, ils sont assaisonnés pour plaire au goût plus développé des enfants. Leur consistance uniforme convient parfaitement aux tout-petits qui apprennent à mâcher. Tous sont préparés par des spécialistes qui s'y connaissent en alimentation pour bébés et enfants.



Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

ALIMENTS Gerber POUR BEBÉS

Niagara Falls, Canada

Le maître de Poste, M. Pierre Daigle, n'était même pas présent et c'est un employé du bureau qui procéda au changement de l'Union Jack pour l'Unionifolié.

Les Bruins prennent une avance de deux parties

VICTORIANVILLE (R.L.) — Les Bruins de la ligue Juvenile régionale ont pris une avance de 2 à 0 dans la série semi-finale qu'ils disputent présentement au Warwick, en battant ces derniers au compte de 2 à 0.

Gaston Moreau qui avait compté 3 buts dans la première joute de la série où les Bruins ont blanchi le Warwick au compte de 7 à 0, s'est à nouveau signalé en marquant le but victorieux, dans la dernière minute de la partie. Michel Beauchesne a lui aussi brillé dans les filets des vainqueurs en effectuant parfois des arrêts très spectaculaires.

Michel Pépin marqua le premier but des Bruins Juveniles avec l'aide de Moreau à la première période. Dans le deuxième vingt, aucun but ne fut compté. Quatre punitions seulement furent desservies par les joueurs des deux équipes au cours de cette joute.

Après deux parties, les Bruins Juveniles mènent donc 2 à 0 sur les porte-couleurs du Warwick dans cette série 3 de 5 semi-finale de la ligue juvénile régionale.